

Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

DOSSIER DE PRESSE

ACTIONS CITOYENNETÉ

Conférence de presse jeudi 23 octobre 2025
Hôtel de ville - Salle des mariages

MAIRIE DE MARMANDE

Hôtel de ville - Place Clemenceau - B.P. 313 - 47207 MARMANDE Cedex - Tél. 05 53 93 09 50 - mairie@mairie-marmande.fr

www.mairie-marmande.fr

Budget participatif #5



Le budget participatif permet aux habitants de proposer et de voter pour des projets d'intérêt collectif, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement du lien social. Pour cette cinquième édition, 80 000 € en investissement sont alloués par la Ville.

La réception des projets

➤➤➤ **5 projets** ont été déposés au 31 août 2025.

Projet n°1 : « À vélo sans âge »

Offrir du temps pour promener en taxi triporteur à assistance électrique afin de redonner une place à nos aînés en participant aux événements quotidiens, festifs, culturels... de la commune.

Projet n°2 : Voiles d'ombrage – rues Charles de Gaulle et Toupinerie

Pose de voile d'ombrage rue Charles de Gaulle et rue Toupinerie afin de réduire la température et le rayonnement solaire.

Projet n°3 : Amélioration du Skate Park

Ajouter des modules de formes différentes et à hauteurs intermédiaires pour permettre une progression plus sécuritaire et pédagogique.

Projet n°4 : « Rando Coteaux »

Tracer, ouvrir et baliser trois circuits de randonnée empruntant des chemins communaux et les relier entre eux.

Projet n°5 : Restauration d'un petit bâti – chemin de ronde du Caillou

Restaurer un petit bâti existant pour y aménager un local temporaire pour les poubelles et un hôtel à chats.

➤➤ **4 projets seront proposés au vote** : les projets n°1, 2, 3 et 5

Le vote des habitants

Les habitants pourront voter pour leur projet préféré **du samedi 8 au samedi 22 novembre** :

- Au marché : samedis 8, 15 et 22 novembre
- Service Citoyenneté (Hôtel de Ville) : pendant les horaires d'ouverture au public
- BIJ : mercredis 12 et 19 novembre (après-midi)
- CCAS : mardi 18 novembre (matin)
- Médiathèque Albert Camus : vendredis 14 et 21 novembre (matin)
- ET sur l'application mobile *Marvande et Moi* (rubrique Sondage) ➤➤➤

Les prochaines étapes

- Présentation du projet lauréat en conseil municipal (15/12)
- Mise en œuvre du projet dans un délai de 3 ans maximum



Renouvellement des conseils générationnels

Les conseils générationnels - Conseil Municipal des Enfants, Conseil Jeunes du Marmandais et Conseil des Sages - constituent depuis plusieurs années des instances participatives. Ouvertes à toutes les générations, ils permettent à chacun de s'exprimer, de s'impliquer dans la vie locale et de contribuer activement à la construction du territoire, en concertation avec la municipalité.

➤➤➤ Cette année, les trois conseils renouvellent leurs membres pour un **mandat de deux ans**.

Le rôle des Conseils générationnels

- **Le Conseil Municipal des Enfants (CME)**, créé en 1989, est bien plus qu'une simple assemblée : c'est un premier pas vers la citoyenneté ! Cette instance consultative permet aux jeunes Marmandais de s'initier à la démocratie, de proposer des idées concrètes et de défendre les valeurs qui leur sont chères. Tous les élèves des écoles publiques et privées peuvent participer.
- **Le Conseil Jeunes du Marmandais** est un organe de consultation qui permet aux jeunes de 12 à 25 ans d'émettre des propositions dans les domaines qui les concernent et/ou de contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans leur quartier et pour la ville. Il tisse un lien entre la jeunesse et les élus municipaux. Il favorise l'action collective, l'expérience du faire-ensemble, et la solidarité..
- **Le Conseil des Sages** réunit des habitants âgés d'au moins 55 ans désireux de mettre leur expérience au service de l'intérêt général. Acteurs engagés de la vie citoyenne, ses membres font de cette assemblée un espace d'échange et de réflexion, où naissent des projets guidés par l'intérêt général.

Comment candidater ?

Le renouvellement des trois conseils est en cours.

Les habitants souhaitant rejoindre l'une de ces instances (Conseil Jeunes et Conseil des Sages) peuvent déposer leur candidature jusqu'au 26 novembre 2025.

Les formulaires d'inscription et toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site de la Ville www.mairie-marmande.fr (rubrique *Actualités > Renouvellement des conseils générationnels*).

Le calendrier

Conseil des Enfants

- **Vendredi 7/11** : clôture des candidatures dans les écoles
- **Jedi 27/11** : élection dans toutes les écoles

Conseil Jeunes / Conseil des Sages

- **Du 14/10 au 26/11** : Appel à candidatures
- **Mardi 14/10** : Ciné seniors, présentation du conseil des sages, distribution des dossiers de candidatures
- **Samedi 8/11** : Stand sur le marché



- **Samedi 6/12** : Cérémonie d'installation des conseils générationnels
- **Janvier 2026** : démarrage du mandat des conseillers pour une durée de 2 ans

Contacts presse

Henri VINCENSINI
Cabinet
Tél. 05 53 93 47 34
hvincensini@mairie-marmande.fr

Sandra LOEW-JURADO
Service communication
Tél. 05 53 93 47 29
sloewjurado@mairie-marmande.fr

Site : www.mairie-marmande.fr

Facebook : villedemarmande

Instagram : villedemarmande



Marmande

T E R R E D E G A R O N N E